



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/2008

Reçu en Préfecture le :

CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 29 septembre 2008

D - 20080462

Aujourd'hui Lundi 29 septembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, (*présente à partir de 17h 30*) M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, (*présent à partir de 17h 30*) Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, (*présent jusqu'à 16h 55*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Chantal BOURRAGUE, M. Jacques RESPAUD,

***Concession du parc de stationnement des Grands Hommes.
Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2007.
Information des élus.***

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Par traité de concession du 14 juin 1988, vous avez délégué à la SNC du Parc des Grands Hommes, une société de Vinci Park, l'exploitation du parc de stationnement de la Place des Grands Hommes.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le rapport annuel remis à notre collectivité par le délégataire, est communiqué à l'assemblée délibérante.

1. Présentation générale

La capacité totale de l'ouvrage est de 459 emplacements, répartis sur 6 niveaux de sous-sol, dont 415 places publiques et 44 places privées. 10 places sont réservées aux personnes à mobilité réduite.

Localement, la responsabilité de l'exploitation est assurée par un agent assisté de 5 agents d'exploitation placés sous le contrôle d'un responsable du secteur Limousin-Aquitaine.

Les services fonctionnels du siège assurent le suivi et le contrôle de l'exploitation, les relations avec l'autorité délégante, la gestion administrative et financière de la délégation. Ils apportent également leurs concours et compétences aux évolutions potentielles du stationnement payant sur Bordeaux.

2. L'évolution de la fréquentation

La fréquentation horaire a progressé de 1,8% par rapport à 2006 alors que sur la même période le nombre d'abonnés augmente de plus de 60% : 98 abonnés au 31 décembre 2007.

3. La qualité du service

La qualité de l'accueil et le confort de la clientèle nécessitent la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces. Les agents participent activement au nettoyage et à l'entretien de l'ouvrage tout en assurant un accueil irréprochable des clients.

La clientèle du parc a particulièrement apprécié les travaux de restructuration de l'accueil réalisés en 2007.

La qualité de l'accueil repose également sur la formation du personnel dispensée au sein de l'école Vinci Park.

En complément, des services sont proposés à la clientèle :

- La plate-forme des services gratuits Vinci Park : prêt de parapluie, service accompagnement, stationnement offert le jour de l'anniversaire, kit de dépannage.
- Radio Vinci Park diffuse de la musique classique sans aucune coupure publicitaire.
- Moyen de paiement innovant : carte Total GR.

Des actions et animations commerciales ont été menées dans le but de valoriser le parc et de développer l'activité. Il s'agit notamment : de la fête de Printemps et de l'opération « Poésie en sous-sol ».

La mesure de la qualité est réalisée par une société spécialisée indépendante qui visite l'ouvrage et note 19 points regroupés autour de 3 grandes catégories : l'entretien du parc et des escaliers, l'aspect général des espaces d'accueil, l'accueil de la clientèle et relation commerciale.

Sur le même principe, la société réalise un audit portant sur la qualité de l'accueil téléphonique : le parking des Grands Hommes se classe en 1^{ère} position du classement des ouvrages audités.

Le service « relation clients » créé il y a 5 ans permet de traiter tous les appels (téléphone, courrier, Internet) et de répondre ou d'apporter une solution sous 72 heures.

4. Les conditions d'exécution du service public

L'année 2007 a été marquée par :

- La mise en place d'un jalonnement dynamique des parcs de stationnement,
- Le retour à une fluidité quasi normale de la circulation suite à la fin des travaux de mise en service du tramway.

Les équipements techniques du parc sont entretenus en partie par les équipes techniques de Vinci Park. Les installations de péage, la détection incendie, la détection du CO, les extincteurs sont entretenus dans le cadre de contrats d'entretien. La vérification des installations électriques est confiée à un bureau de contrôle.

En 2007, l'espace accueil a été entièrement restructuré : réfection des peintures, remplacement des huisseries, aménagement des locaux, remplacement du système de chauffage et de climatisation, renouvellement du mobilier.

5. Les recettes collectées en 2007

Selon les données statistiques (document joint en annexe), l'exploitation du stationnement payant a généré en 2007 une recette globale collectée de 1707 403 € TTC, en hausse de 3,2% par rapport à l'exercice 2006 (1654 201 € TTC).

La recette collectée se décompose comme suit :

	2007 en € TTC	2006 en € TTC	Ecart en %
Recettes horaires	1 569 864	1 562 357	0,5%
Recettes Abonnés	112 499	60 063	87,3%
Recettes Diverses	25 040	31 781	-21,2%
TOTAL RECETTES	1 707 403	1 654 201	3,2%

Tab. 1 – Répartition du chiffre d'affaires

6. Les comptes de la délégation

L'augmentation des tarifs horaires et abonnés au 1^{er} juillet 2007 a généré l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation en 2007

En K€HT	2007	2006
PRODUITS K€HT		
Horaires	1 329	1335
Abonnés	94	50
Autres produits	25	24
TOTAL PRODUITS K€HT	1 448	1409
CHARGES K€HT		
Frais de personnel	231	228
Impôts et taxes	88	74
Entretien - Maintenance	32	26
Charges de gros entretien	0	0
Fluides	43	44
Assurances	10	7
Actions commerciales	1	1
Frais divers de gestion	49	55
Charges de copropriété	37	39
Frais généraux	143	146
TOTAL CHARGES K€HT	634	620
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	814	789

Tab. 2 – Principaux éléments de l'exploitation

L'excédent brut d'exploitation s'entend avant amortissement, charges financières, couverture des déficits antérieurs, provisions pour renouvellement et rénovation, impôts sur les sociétés.

Pour votre complète information, est annexé à la présente synthèse, le rapport annuel 2007. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Michel DUCHENE
Adjoint au Maire

